



Bilan d'Audit & Co

« Des propositions concrètes pour créer une nouvelle dynamique pour la profession »

Sylvain Boccon-Gibod, Président de la CRCC de Lyon

Trois mois après l'adoption de loi PACTE, la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes (CRCC) de Lyon a donné rendez-vous à la profession les 4 et 5 juillet au Matmut Stadium de Lyon pour engager sa mutation vers un nouveau modèle de relations avec les entreprises. Baptisées « Audit & Co », ces deux journées d'échanges et de travail ont réuni plus de 150 personnes : CAC et experts-comptables, mais également entrepreneurs et chefs d'entreprise. Le constat est unanime : il est indispensable d'offrir une voie alternative à celle des acteurs dominants du marché de l'audit pour préserver le modèle particulier de la profession, au service des entreprises et de l'intérêt général.

Le plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE) avait pour ambition de donner aux entreprises les moyens d'innover, de se transformer, de grandir et de créer des emplois. En relevant les seuils de contrôle des sociétés et en fragilisant la séparation entre les activités d'audit et de conseil, elle entraîne de profondes mutations pour la profession de commissaire aux comptes, et pour le monde de l'entreprise plus largement.

Devant le constat que les $\frac{3}{4}$ des entreprises auditées aujourd'hui ne seront plus à l'avenir soumises à un audit obligatoire du fait du relèvement des seuils de contrôle, et face à l'accélération de la concentration du marché de l'audit entre les mains des plus gros acteurs de la profession, la CRCC de Lyon a lancé, par la voix de son Président, Sylvain Boccon-Gibod, une campagne de sensibilisation auprès des professionnels et les a invités à prendre part à un événement collaboratif inédit, qui s'est déroulé les jeudi 4 et vendredi 5 juillet dans l'enceinte du Matmut Stadium à Lyon.



L'ambition de ce rassemblement, baptisé « Audit & Co », était claire, comme l'explique Sylvain Boccon-Gibod, Président de la CRCC de Lyon :

« Ces dernières années les orientations et les décisions stratégiques ont trop été imposées à la profession sans concertation, sans la questionner, sans aucune consultation... Nous voulions remédier à cela en brisant les tabous, en travaillant ensemble à l'occasion d'un événement interactif au format inédit, pour imaginer demain collectivement. Je suis ravi de constater que la profession, mais également les entrepreneurs, ont été au rendez-vous de ces deux jours de travail intenses, passionnés, et riches. »

Inaugurées le jeudi 4 juillet à 14h00 par Olivier Arthaud, Vice-Président de la CRCC de Lyon, ces "24h pour imaginer demain" ont été rythmées par plusieurs temps forts, parmi lesquels l'intervention de Renaud Dutreil, ancien Ministre des PME, Président de la Fondation pour le droit continental.

« La mission française de certification des comptes se distingue par des exigences fortes en termes d'indépendance et de recherche de l'intérêt général » a notamment expliqué Renaud Dutreil. *« Il est indispensable de conserver ce modèle français qui est aujourd'hui unique. »*

L'après-midi a ensuite été l'occasion de dresser un bilan de la situation actuelle en petits groupes, lors d'échanges articulés autour de 8 questions. Une soirée conviviale a clôturé cette première journée.



Les participants se sont retrouvés le lendemain matin afin d'évoquer ensemble leurs préconisations pour le futur de la profession. Les travaux ont ensuite été mis en commun : ces préconisations et les constats dressés la veille ont donné lieu à un vote, afin de mettre en exergue les éléments faisant consensus, et d'en faire une synthèse. Un livre blanc a ensuite été remis aux instances représentatives de la profession présentes (la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes et le Haut conseil du commissariat aux comptes).

Parmi les propositions de la profession, peuvent être retenues la volonté unanime de préserver la séparation claire et tranchée entre l'audit et le conseil, la nécessité de replacer l'humain au cœur du métier, et de réveiller la fierté et le désir des professionnels.

La majorité des commissaires aux comptes présents lors de ces deux jours ont insisté sur le fait qu'ils ne se sentent plus correctement défendus par leurs instances nationales et ont proposé de favoriser l'émergence de nouveaux acteurs permettant d'améliorer la représentativité des différentes sensibilités de la profession, et notamment des cabinets de taille intermédiaire.

Un engagement massif dans les nouvelles technologies avec des investissements conséquents a également été demandé par les participants, ainsi que la création d'un label digital, la mise en œuvre d'un plan de formation pour accompagner les cabinets et adapter toute la filière de formation.

Enfin, ce livre blanc recommande d'innover dans la communication, de faire preuve de pédagogie vis-à-vis de l'environnement en préconisant une prise en compte systématique de la certification des comptes dans la cotation Banque de France, et de développer une marque certifiée « ISO CAC ».



L'évènement s'est clôturé par un discours de Sylvain Boccon-Gibod, qui s'est montré déterminé et ambitieux pour l'avenir de la profession :

« Nous sommes au cœur du système économique dont l'ingrédient indispensable est la confiance, nous sommes des créateurs de confiance, et nous ne sommes pas prêts à y renoncer ! (...) »

Chères consœurs, chers confrères, si nous nous unissons, nous sortirons de cette tempête de la loi PACTE et nous survivons à la menace liée aux seuils en tant qu'obligation légale, notre épée de Damoclès. Si notre présence n'est plus justifiée par un texte de Loi mais par le constat de notre utilité, alors nous aurons transformé la loi PACTE en opportunité. »

A propos de la CRCC de Lyon

La CRCC de Lyon, dont le périmètre d'actions est calqué sur le ressort de la Cour d'Appel, couvre 3 départements : Ain, Loire et Rhône. Elle y assure la promotion de la profession de CAC auprès des élus, des acteurs du monde économique, des médias ou encore des étudiants. Elle garantit aussi le bon exercice de la profession au niveau local, que ce soit par les contrôles qu'elle effectue, les formations qu'elle met en place ou les appuis techniques qu'elle procure. Près de 900 commissaires aux comptes sont inscrits à la CRCC de Lyon.

Contact presse

Mathilde LISE – Agence Giesbert & Mandin – m.lise@giesbert-mandin.fr - 06 26 26 52 68